



ANCA NOUVELLES

ASSOCIATION D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DE LA NATURE EN SEINE SAINT-DENIS

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2005

Éditorial

Annie Pitolet

Vingt ans après...



Que de travaux réalisés au cours de ces deux décennies de vie de notre association dont les premières et les plus importantes ont été bien sûr, celle qui a eu trait à la préservation des Coteaux d'Avron durant toute la période de remblaiement des carrières et celle qui a suivi, la prise des deux Arrêtés de Protection de Biotope, celui des Mares et celui des Alisiers de Fontainebleau. La plantation du vignoble avec la réintroduction des plantes adventices d'autrefois, la création d'un rucher, d'un verger conservatoire et d'un champ de céréales où l'on a pu retrouver des plantes messicoles en voie de disparition, l'ouverture d'un sentier Nature, ont été autant d'actions que nous avons menées sur ce site.

La notoriété de l'ANCA est partie de là. Mais que de chemin parcouru depuis, que de dossiers menés à bien, de sites protégés, d'inventaires faune flore réalisés aux quatre coins du département et même dans les départements voisins.

Nous avons dépassé largement le cadre des débuts et travaillons aussi bien avec le Conseil Général qu'avec le Muséum d'Histoire Naturelle, d'autres Municipalités et même l'Armée, sur le Fort de Noisy.

Cette année, une nouvelle aventure a démarré et grâce à l'aide de l'Europe, de la Région, du Département, de l'Agence des Espaces Verts et des Partenaires Sociaux, un chantier d'insertion constitué de six personnes et d'un animateur a été créé. Cette équipe va travailler dans les Forêts de Sevran et de Bondy. C'est un nouveau défi, réhabiliter l'homme grâce à la nature dont on a depuis longtemps oublié qu'il faisait partie.

C'est une action novatrice qui a rencontré un accueil très favorable chez toutes les instances concernées et que nous devons à l'enthousiasme, au travail forcené, à la foi et à la volonté de Loïc Lelardoux, notre Vice Président qui vous expliquera dans ces pages ce dont il s'agit.

Notre action sur les Coteaux d'Avron n'a pas cessée pour autant car, outre les travaux de la vigne et du rucher, nous nous occupons de l'avenir et du devenir du Grand Parc, action qui se place dans la continuité de celle faite par ceux qui ont fait de l'Anca ce qu'elle est aujourd'hui.

C'est dans cette optique, n'oublions pas nos premières amours « les Coteaux d'Avron », que nous allons fêter cet important anniversaire, LES 20 ANS DE L'ANCA, lors des Vendanges qui auront lieu le samedi 1er Octobre. Nous vous attendons nombreux Alors à bientôt et bonne rentrée naturaliste.

Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)

31Bis, Rue Edgar Quinet
93360 NEUILLY-PLAISANCE
TEL / FAX : 01 43 09 19 69
E-MAIL : association.anca@free.fr

Retrouvez l'ANCA sur internet
<http://association.anca.free.fr>





LE GRAND PARC

Annie Pitolet

La question m'a été posée de savoir ce qu'il en est du projet du Grand Parc qui rejoindrait Neuilly sur Marne à Rosny sous Bois, de la pointe extrême Est du Biotope des Alisiers à la Plaine de Rosny, ancienne Pelouse du Château d'Avron.

L'ANCA reste très vigilante sur ce sujet et est en relation avec les édiles des deux principales communes intéressées, à savoir Neuilly-Plaisance et Rosny sous Bois.

Ceux qui montent la Côte des Fauvettes à pied, ont pu constater qu'un avis d'abattage concernant quelques quatre vingts arbres a été apposé sur la clôture. Après enquête auprès de la DRIAF (Direction Régionale de l'Agriculture et des Forêts) et de la Mairie, il ressort qu'il s'agit uniquement de l'entretien du site, de nombreux arbres, essentiellement des robiniers, ayant été abattus par la tempête de 1999 ou étant devenus dangereux.

La plupart des terrains concernés par l'extension du Parc appartiennent à Lafarge.

Les communes ont un droit de préemption qui est financé par la taxe ENS (espace naturel sensible) et à chaque fois qu'il y a vente, le terrain est acheté avec pour seul objectif, la création du parc intercommunal.

A cet effet, un SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) a été créé et Monsieur Christian Demuynck ainsi que Monsieur Pernès, Maire de Rosny travaillent de concert sur la création de cet espace nature.

Nous avons eu à faire au cours de cette année avec ce dernier, qui avait conçu le projet d'installer sur la Plaine les installations de ses Services Espaces Verts. Nous lui avons démontré qu'il n'était pas

possible que de telles infrastructures soient implantées dans un espace classé boisé, ENS et non constructible.

L'équipe rosnéenne a donc revu ses plans et nous sommes arrivés à une conclusion satisfaisante. La ferme modèle et l'Ecomusée trouveront une place logique sur l'espace situé en haut de la rue Laennec, sous les lignes à haute tension ainsi que l'inévitable parking destiné au public, alors que les structures des Espaces Verts seront déplacées sur les terrains d'entraînement jouxtant le stade. Donc, pas de béton sur cet espace.

Nous avons également obtenu de Monsieur Pernès qu'il nous soutienne, il s'y est engagé par écrit, dans la demande faite au Préfet pour la prise d'un Arrêté de Protection de Biotope sur toute la partie humide longeant la rue Jules Guesde, partie très riche en batraciens.

Il nous associera également aux projets concernant l'aménagement de cette partie du parc et a accepté d'ores et déjà que soit recréée la Mare aux Loups, élément ancestral de notre histoire.

N'ayez donc aucune inquiétude, nous suivons de très près toutes ces questions et si les choses n'avancent pas plus vite, c'est une question de finances. En effet, la plupart de ces anciennes carrières sont toujours sous-minées et devront être comblées, ce qui représente un budget important.

D'autre part, une fois ces questions réglées, nous ferons tout pour que cette extension garde un caractère naturel et sauvage, comme c'est le cas aux Coteaux d'Avron.

Ce dossier est donc toujours d'actualité et nous vous tiendrons régulièrement au courant de son avancement.

Le Biotope des mares L'Homme au service de la nature

Loic Lelardoux

Il y a une centaine d'années encore le Biotope des mares était une pâture. Un endroit sans mares ni batraciens. Ce n'est que bien plus tard, après l'exploitation et le déclin des carrières et de la Briquetterie de La Marne que les mares se sont créées. C'est donc bien l'activité humaine qui a créée c'est écosystème. Les petites dépressions, les fontis, les trous d'eau créés dans une argile brute et sans végétation ont alors attiré un véritable cortège batrachologique. Le cortège de batraciens c'est acclimaté à ce biotope qui n'existait pas autrefois. Ainsi, l'alyte, le crapaud commun, le triton ponctué, le triton palmé et le triton crêté partagent le même territoire. Ce cortège tout à fait remarquable n'existe pas dans des mares plus classiques. Sans doute, les espèces étaient présentes mais pas en même temps et dans les mêmes mares comme aujourd'hui. On ne retrouve pas, par exemple, la grenouille verte pourtant si commune dans toutes les pièces d'eau. Car en effet, cette espèce extrêmement liée à l'eau ne peut s'adapter à ce type de mare très temporaire. Ainsi, toute la richesse du Biotope des Mares réside donc dans sa spécificité de " trous d'eau argileux " .

Il paraît donc essentiel de préserver ce patrimoine à travers la conservation des mares sur les mêmes critères. C'est ce travail de restauration qui est actuellement mené par Laurent Perrignon, écologue de la commune.





Chantier d'insertion par la gestion des espaces naturels

Loïc Lelardoux

Notre équipe vient de démarrer son premier chantier d'insertion. Après plus d'un an de travail et de montage financier, l'ANCA réalise en Seine-Saint-Denis un projet associant environnement et insertion sociale. Ce dispositif composé d'une formation pré-qualifiante et d'un suivi social encadré par un comité de pilotage, a pour objectif de permettre à des personnes sans emploi de retrouver confiance et soutien pour la réussir leur insertion professionnelle. Notre équipe est composée de personnes âgées de 20 à 50 ans habitant le département. Cette année, les chantiers concerneront essentiellement la restauration des mares de la Forêt de Bondy et du Parc de Sevran.

Venez rencontrer l'équipe lors de l'inauguration du chantier le mardi 8 novembre.



Plaquette d'information ANCA

Intérêt faunistique et floristique

Bruno Macé

Relevé botanique de la base du coteau d'Avron sur la commune de Villemomble



Carex à épis noir



Tetragonolobe, espèce caractéristique des pelouses marseuses.

Ce petit coteau est colonisé par le cornouiller sanguin. Ce stade arbustif remplace progressivement la pelouse sèche des mares il reste quelques lambeau. La restauration du milieu prairial est une opportunité pour la valorisation paysagère et écologique d e ce lieu.

Pelouse : Brachypodium sylvaticum POACEES brachypode des bois; Carex sp. Carex à épis noir CYPERACEES; Agrimonia eupatoria ROSACEES aigremoine; Poterium muricatum ROSACEES pimprenelle; Lotus corniculatus FABACEES lotier; Potentilla repens ROSACEES potentille rampante; Plantago media PLANTAGINACEES plantain moyen; Tetragonolobus maritimus FABACEES téragonolobe; Senecio erucifolius ASTERACEES sénéçon à feuilles de roquettes; Astragalus glycyphyllos FABACEES astragale réglisse; Eryngium campestre APIACEES panicaut des champs; Centaurea jacea ASTERACEES centauree jaccée; Daucus carota APIACEES carotte ;
Fourrés : Cornus sanguinea CORNACEES cornouiller sanguin; Crataegus oxyacantha; ROSACEES aubépine; Ulmus campestris ULMACEES orme champêtre; Rosa canina ROSACEES églantier; Clematis vitalba RANUNCULACEES clématite.



Baies de cornouiller sanguin : les fourrés que constituent cet arbuste tendent à remplacer les rares pelouses marseuses à Tetragonolobe.

La base du coteau est constituée majoritairement d'espèces de « friches sèches ». Ces herbes hautes et ensoleillées sont un habitat idéal pour la mante religieuse, espèce protégée en région Ile de France.



Mante religieuse

Ononis campestris FABACEES; Centaurea jacea ASTERACEES; Arrhenatherum elatius POACEES; Trifolium fragiferum FABACEES; Lathyrus pratensis FABACEES; Vicia cracca FABACEES; Astragalus glycyphyllos FABACEES; Potentilla repens ROSACEES; Pastinaca sativa APIACEES; Medicago sativa FABACEES; Melilotus albus FABACEES; Solidago canadensis ASTERACEES; Artemisia vulgaris ASTERACEES...





Programme des activités

de septembre à décembre 2005

Journées du Patrimoine à la ferme pédagogique de Rosny

Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 9 h 30 à 18 h.

Lors de ces journées portes ouvertes, l'ANCA tiendra un stand où elle présentera ses activités. Nous aurons besoin de bénévoles pour animer ces journées, n'hésitez pas à venir nombreux !

Lieu : 77 avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-bois.
Bus 116, 143, arrêt à côté de la tour ROSNY 2

Forêt de Bondy

Samedi 24 septembre de 14h à 17h
Balade forestière

Venez découvrir la Forêt Régionale de Bondy. Cette fin d'été sera l'occasion d'observer les libellules, les oiseaux et de faire un peu de botanique.

RDV : 13 h 45, à l'arrêt de bus « Les Marronniers » dans l'allée de Coubron à CLICHY SOUS BOIS .
BUS 603, 642ac, 613, 347 et 601ab.



Vendanges aux Coteaux d'Avron

Samedi 1er octobre de 9 h à 17 h

L'association fêtera son 20ème anniversaire d'existence autour de ces activités ludiques : vendanges, foulage et pressage du raisin. A midi, pique-nique tiré des sacs après un apéritif offert par l'Anca. Venez nombreux ! N'oubliez pas vos sécateurs.

RDV : 9 h, entrée du Biotope des Alisiers aux Parc des Coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance.



Parc de La Courneuve

Samedi 15 octobre de 9 h à 11 h

Sortie sur le thème des libellules
Observation de la reproduction autour des Lacs Supérieurs

RDV 9 h devant la Maison du parc.

Parc du Sausset

Samedi 15 octobre de 14 h 30 à 17 h

Sortie : Les arbres de l'automne et les insectes.
Lors de notre évolution dans le parc nous apprendrons à reconnaître les différentes familles d'insectes et d'arbres.

RDV 14 h 30 devant la Maison du parc.

Inauguration du Chantier d'Insertion

Mardi 8 novembre de 14 h 30 à 16 h

Nous fêterons l'événement du démarrage de notre chantier d'insertion par la gestion des espaces naturels en compagnie de nos partenaires.

RDV 14 h 30 Résidence du Pact-Arim
Salle rez-de-chaussée. 1, rue Paul Vieille à Livry-Gargan
(à 100 m de l'entrée du Parc Forestier de Sevrans et du golfe)

Forêt de Bondy

Samedi 19 novembre de 14 h 30 à 17 h

Faune et flore forestières
Grande balade naturaliste

RDV : 14 h 30, près de l'étang Isabelle (les étangs).
Le parcours est indiqué jusqu'aux étangs situés au cœur de la forêt.

Vergers du Bel-Air

Dimanche 4 décembre de 14h 30 à 17 h

Chantier Nature
Chantier de débroussaillage avec le groupe Jeunes LPO IDF

RDV : 14 h 30, Sentier des pommiers à Neuilly-Plaisance
Accès de Paris par le RER A arrêt Neuilly-Plaisance, puis bus 114 arrêt Bel-Air.

Repas de fin d'année

Dimanche 18 décembre à 11 h 30

Nous partagerons un repas autour de discussions naturalistes au sein de notre local au Parc de Sevrans. Repas offert. Inscription obligatoire sur le répondeur au 01.43.09.19.69.

RDV 11 h 30 Résidence du Pact-Arim
Salle rez-de-chaussée. 1, rue Paul Vieille à Livry-Gargan
(à 100 m de l'entrée du Parc Forestier de Sevrans et du golf)

